### ANTIPARASITAIRE EXTERNE INSECTIFUGE

## Naturly S OCTAVE

# SHAMPOOING INSECT PLUS

240 ml - Chiot & Chien

Margosa | Lavande | Géraniol | Pyrèthre

Shampooing insectifuge pour chien et chiot (dès 4 semaines), à base d'actifs d'origine végétale (Margosa, Lavande, Géraniol et Pyrèthre). Action répulsive contre les puces, poux, tiques, aoûtats, phlébotomes et moustiques. Ne doit pas être utilisé sur les chats et chatons.

#### MODE D'UTILISATION

Mouiller le pelage et la peau de votre animal. Appliquer le shampooing (à raison de 1,5 ml par kg de poids vif / 3 ml par kg de poids vif pour les animaux à poils longs) en massant doucement afin de permettre la diffusion des actifs. Rincer à l'eau claire. Renouveler l'opération afin de développer une mousse onctueuse. Laisser agir 1 à 2 minutes. Rincer abondamment, afin de ne laisser aucun résidu. Ne pas appliquer une pipette antiparasitaire deux jours avant ou après un shampooing, pour éviter un surdosage. Laisser un mois entre chaque application, afin de ne pas altérer la protection hydrolipidique naturelle de l'animal. Appliquer de préférence le soir pour éviter l'altération du Pyrèthre, élément photo-sensible.

#### COMPOSITION

Actifs biocides : Margosa-extrait\* (5 g/L) CAS N° 84696-25-3, Lavandula Hybrida\* (3 g/L) CAS N° 91722-69-9, Géraniol\* (2,5 g/L) CAS N° 106-24-1, Pyrèthre\* (0,1 g/L) CAS N° 8003-34-7.

#### PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

Ne pas faire avaler. Ne pas traiter les animaux de moins de 4 semaines, malades ou convalescents. Ne pas appliquer sur une peau fragile ou lésée. Éviter tout contact avec les yeux, les narines, les muqueuses de l'animal. En cas d'ingestion, en cas de réaction allergique, consulter un vétérinaire. Se laver soigneusement les mains après avoir appliqué le produit sur l'animal. Contient du Pyrèthre : application sur chat et chaton interdite. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Ce produit n'est pas un médicament.

#### CONSERVATION

Voir date indiquée sur le flacon. Refermer le flacon après usage. Stocker dans des conditions normales de température (+5 et +40°C).

réf. 9419

abeilles fr

V 02/17

FICHE TECHNIQUE 12

NOS PRODUITS PARTICIPENT À LA SAUVEGARDE ET AU DÉVELOPPEMENT DES COLONIES!

> www.untoitpourlesabeilles.fr rubrique : voir les ruches > entreprises











\*Biocide classé TP19 (insectifuge). Informations réglementaires selon (CE)1272/2008, (UE)528/2012, (CE) n°1451/2007. Fiche de données de sécurité sur demande. H335 Peut irriter les voies respiratoires. H302 Nocif en cas d'ingestion. H413 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques. P102 Tenir hors de portée des enfants. P103 Lire l'étiquette avant utilisation. P280 Porter des gants de protection. P264 Se laver les mains à l'eau et au savon soigneusement après manipulation. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P301+P330+P331EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir. P301+P312 EN CAS D'INGESTION: appeter un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P337+P313 Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin. P302+P313 En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin. P501 Éliminer le contenu/récipient dans un site autorisé pour déchets spéciaux. Utilisez les produits biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit. Indication de danger détectable au toucher.